



VOUS PROTÉGER, C'EST DANS NOS GÈNES

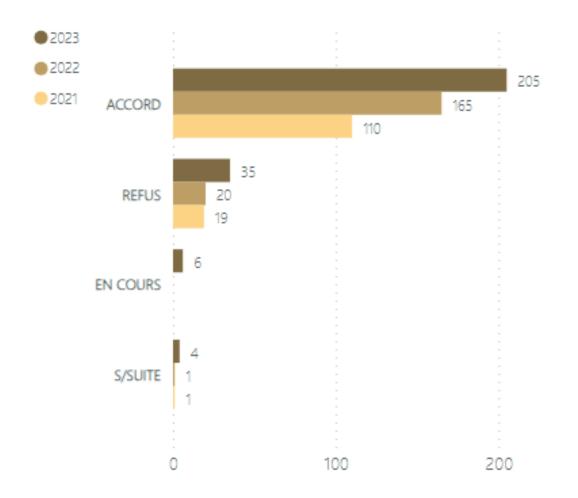
Le fonds social AXA Entraide

Régime de Prévoyance de l'Industrie Pharmaceutique Comité Paritaire de Gestion – 20 décembre 2023

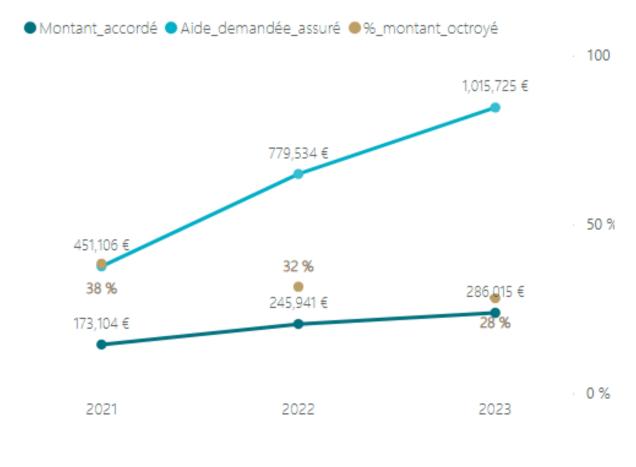


Les demandes d'intervention concernant AXA Santé & Collectives

Nbre de dossiers par type de décisio...



Aide demandée et montant finalement accordé ...





Les demandes d'intervention concernant le régime de l'industrie pharmaceutique



Les dossiers Fonds sociaux traités en comité paritaire de gestion sont automatiquement envoyés à AXA Entraide (pour le solde lorsqu'il y a déjà une prise en charge par le Fonds social de la branche).

Les domaines d'intervention :

50% Handicap - 50% Maladie



Le fonctionnement du fonds social AXA Entraide

- → Le fonds AXA entraide a été ouvert en 2013.
- → AXA entraide est une association de loi 1901. Le comité du fonds, composé d'administrateurs de l'association, se réunit autant que besoin pour décider de l'attribution et du niveau des aides.
- → Le comité du fonds est composé d'experts issus de différents métiers et est présidé par le directeur de la déontologie AXA.
- → Le fonds AXA entraide n'a pas vocation à se substituer à un geste commercial.
- → Le fonds AXA entraide est financé par AXA indépendamment des cotisations des assurés.



AXA entraide apporte son aide sociale et solidaire

- En cas de détresse pour les salariés assurés et leur famille,
- Pour tout événement aggravant en lien avec les garanties de prévoyance,
- Exemple d'évènement : la maladie, les soins exceptionnels, l'accident, le décès et l'arrêt de travail.

L' intervention peut se faire sous forme d'aide financière ou de services faisant intervenir les réseaux d'AXA France.

AXA entraide apporte son aide sociale et solidaire

- → Les dossiers visent à venir en aide aux personnes en situation humaine, sociale et financière difficile, aggravée par un évènement en lien avec le contrat.
- → Ils sont instruits par des experts métiers choisis en considération de l'entreprise et de l'incident survenu à l'origine de la demande.
- → L'instruction s'appuie sur un examen approfondi des pièces fournies au dossier. Il peut être complété par un entretien avec l'assuré.
- → L'aide est octroyée au vu d'un barème interne qui garantit l'égalité de traitement des demandes. Elle peut être adaptée en considération de la situation des personnes. Le handicap fait l'objet d'un barème spécifique majoré.
- → Le soutien du fonds peut consister en un appui de l'assuré lorsqu'il lui est difficile de mobiliser les services et institutions auprès desquelles il a des droits afin de rendre ceux-ci effectifs.



Les étapes de traitement du dossier

Une situation de détresse est signalée

Constitution du dossier de demande d'intervention du fonds d'AXA entraide auprès de l'Apgis ou auprès d'AXA

En parallèle, réorientation possible vers d'autres aides adaptées (Packs coups durs du RPC)

Décision du comité du fonds AXA entraide.

Information du salarié et mise en œuvre de la décision auprès du salarié assuré et de sa famille.



Le salarié est accompagné dans la constitution de son dossier

